



VAUD ET REGIONS

Échallens se mobilise

Le renvoi d'un jeune Afghan modèle d'intégration sidère la population

La décision de renvoi notifiée à Edris Sarwary n'est pas comprise. Ce requérant a appris le français en quatre mois et réussi à entrer à l'université.

Sylvain Muller

Le récent rejet du recours d'Edris Sarwary auprès du Tribunal administratif fédéral a provoqué la stupeur à Échallens. Ce jeune requérant d'asile afghan doit quitter le pays le 15 février prochain, alors que son parcours a été en tout point exemplaire. «Je connais une centaine de réfugiés dans des situations difficiles, mais l'intégration d'Edris est hors norme, constate Valérie Manera Damone. Il a appris le français en quatre mois, a réussi à entrer à l'université en sciences sociales et politiques et même à devenir indépendant financièrement. Personne ici ne pensait que sa demande allait être rejetée.»

Autre habitant du village soutenant le jeune homme, Michel Baeriswyl se dit horrifié. «Je suis effaré de voir comment mon pays, en qui j'avais confiance, fonctionne. L'État de droit auquel je croyais n'existe visiblement pas. C'est très dérangeant.» En tant qu'ancien aumônier du centre pour requérants de Vallorbe, Claude Amblet est moins surpris: «On a l'impression que les responsables des procédures ne cherchent pas tant à savoir si quelqu'un répond aux critères de l'asile, mais au contraire à trouver dans son dossier le plus d'éléments possible justifiant son renvoi. De plus, ils ont une vision trop occidentale, qui tient peu compte des réalités du terrain.»

Kidnappé et menacé de mort

Edris Sarwary est arrivé à Échallens en juin 2016, après avoir fui son pays où il avait été kidnappé et menacé de mort par les talibans. «Là-bas, si vous ne collaborez pas avec les terroristes, vous êtes considérés comme un espion», explique le jeune homme. Parlant italien et anglais, lui avait décidé de travailler pour des organisations humanitaires italiennes et américaines, respectivement Volunteer Social Service Organisation (VSSO) et Youth Civil and Social Association (YCSA).

«Edris est un des premiers réfugiés à être arrivé à l'abri d'Échallens, reprend Valérie Manera Damone. Très marqué malgré son jeune âge, il avait peur de tout et ne faisait confiance qu'aux Suisses. Mais, dès le départ, il a étonné toute l'équipe de l'Association pour l'accueil des migrants d'Échallens par son désir d'apprendre le français, sa courtoisie et sa volonté.» Une attitude qui n'a pas échappé non plus à l'EVAM, puisque l'Établissement vaudois d'accueil des migrants lui a payé le cours PrEP, qui permet d'accéder à l'université.

«Edris Sarwary a effectivement fait partie d'un projet pilote nommé InVaud, confirme Evi Kassimidis, la chargée de communication de l'EVAM. Ce projet, qui n'a pas été reconduit, consistait à soutenir l'apprentissage du français et l'insertion socioprofessionnelle de jeunes primo-arrivants qui disposaient d'une forte probabilité de rester durablement en Suisse.» Mais la communicante rappelle dans la foulée que si le processus d'intégration est bien du ressort du Canton, la demande d'asile et tout l'aspect décisionnel incombent à la Confédération.

«L'exemple même de l'intégration réussie»

Diplôme en poche, Edris a ensuite suivi durant une année les cours universitaires. Mais, déprimé suite à une première décision négative, il a décidé de chercher du travail pour pouvoir épargner et aider ses proches restés au pays. «Son patron, qui était très content de lui, a été forcé de le licencier par la justice, s'effare Valérie Manera Damone. Résultat, ce jeune homme qui était indépendant financièrement va se retrouver à l'aide d'urgence et coûter à l'État, alors que c'est l'exemple même de l'intégration réussie. Sans compter qu'il revit la situation d'incertitude et de peur dans laquelle il était en arrivant ici.»

«La Suisse m'a beaucoup donné, bien plus que mon propre pays, constate le principal intéressé. Quand j'ai vu qu'on me payait cette école, je ne m'attendais pas du tout à ce qu'on me renvoie quelques mois plus tard.» Le groupe de Challengois qui le soutient ne compte toutefois pas en rester là. «Nous allons lancer une pétition que nous voulons remettre au Grand Conseil et préparer la suite, annonce Michel Baeriswyl. Car vu le parcours d'Edris et son attitude, il est exclu pour nous qu'il soit simplement renvoyé.»

© 24heures.